

Indice de l'emploi : août 2023

Publié le 08 septembre 2023

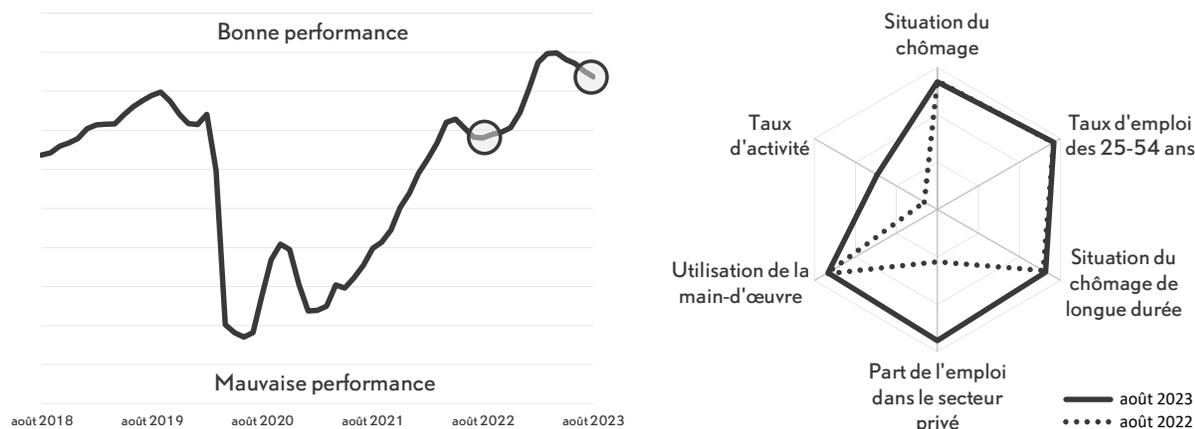


À propos de l'Indice:

Depuis 2016, l'Indice de l'emploi IDQ permet de suivre chaque mois la vigueur du marché du travail et la qualité des emplois au Québec. Il regroupe 12 indicateurs de l'emploi qui permettent d'évaluer l'état et l'évolution du marché du travail, lesquels sont accessibles sur une base mensuelle dans l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Vigueur de l'emploi : en hausse

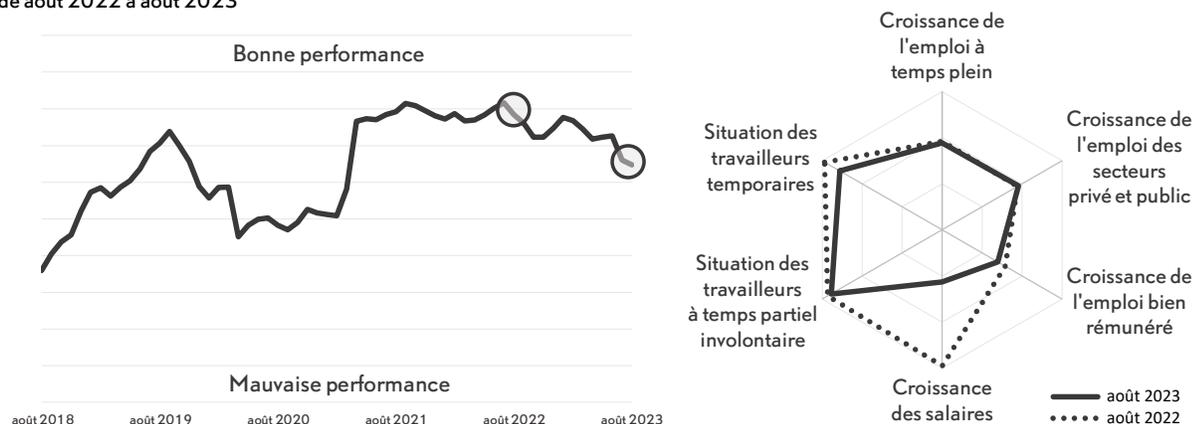
de août 2022 à août 2023



- Par rapport à pareille date l'an dernier, la vigueur de l'emploi est plus élevée. Cependant la tendance à la hausse qu'on observait au cours des deux dernières années s'est inversé pendant les quatre derniers mois.
- Les composantes qui ont le plus contribué à l'amélioration de la vigueur depuis juillet 2022 sont la hausse du taux d'activité et celle de la part de l'emploi dans le secteur privé.
- Concernant la dernière variation mensuelle, soit de juillet à août 2023, chacune des six composantes de la vigueur de l'emploi n'a pas varié de façon significative.

Qualité de l'emploi : en baisse

de août 2022 à août 2023



- La qualité de l'emploi a poursuivi sa chute en août 2023 par rapport au même mois l'an dernier.
- Les composantes expliquant ce déclin sur un an sont le ralentissement de la croissance des salaires et, dans une moindre mesure, la situation des travailleurs temporaires. Concernant la croissance des salaires, celle-ci est de 3,4 % en août 2023, alors qu'elle se chiffrait à 2,8 % le mois précédent. Toutefois, par rapport à l'an dernier, la croissance a fortement décéléré puisque les taux de croissance salariale pendant l'été 2022 était le double de ceux de l'été 2023.
- Finalement, signalons que la situation relative à la part des travailleurs temporaires s'est légèrement améliorée entre juillet et août 2023, bien qu'elle soit toujours en moins bonne posture par rapport à il y a un an.